



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

LISTE DES DELIBERATIONS

- 0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2025
- 1 - RAPPORT SOCIAL UNIQUE - ANNÉE 2023
SANS VOTE
- 2 - FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 3 - DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'OPÉRATION DE TRAVAUX DES ÉCOLES JOLIOT-CURIE 1 ET 2
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
- 4 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIES AT764-766 ET AT768 SISES 131 À 135 AVENUE MAURICE BERTEAUX À SARTROUVILLE (311 M²), AUPRÈS DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA COPROPRIÉTÉ "LE ZADIG - A"
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 5 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIES AT762 ET AT770 SISES 141-143 AVENUE MAURICE BERTEAUX À SARTROUVILLE (200 M²), AUPRÈS DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA COPROPRIÉTÉ "LE ZADIG - B"
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 6 - ACQUISITION DE LA PARCELLE NON BÂTIE CADASTRÉE BI4, SISE CHEMIN DU BAS DE LA PLAINE, AUPRÈS DES CONSORTS ANJUBAULT
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7 - APPROBATION DU CHOIX DU DÉLÉGATAIRE ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL DE 60 PLACES
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER

- 8 - LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) ET ENCADREMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 9 - AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAF DES YVELINES POUR LA TRANSMISSION DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RELATIVES AU RECENSEMENT DES ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE ET À L'AMÉLIORATION DU SUIVI DE L'ASSIDUITÉ
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN

- 10 - RÉCOMPENSES ATTRIBUÉES AUX ÉLÈVES - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11 - SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES - APPEL À PROJET COMMUN - POLITIQUE DE LA VILLE
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. AUDROIN
VOTES CONTRE : M. CAMARA, Mme CHODAT

- 12 - FIXATION DES TARIFS DU SALON DES ASSOCIATIONS 2025
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)